

## Règlement Fédéral UNSS - Synthèse 2024/2025 (maj 11/10/2024) - SNEP-FSU

Fiches parues au 10/09/2024 : Tous les sports collectifs de la liste 1. + Short tennis (liste 2) - Manquent les fiches liste 1 : Arts du cirque, Canoe kayak, Gym, Hip hop, Judo, Pétanque, Step, Surf, VTT, Voile légère

Cette synthèse comprend 5 documents à suivre

1/ Tableau collège ; 2/ Tableau Lycée ; 3/ Surclassement, Mixité et Jeunes Coach-es (principes généraux) ; 4/ Fiches sports collectifs ; 5/ Fiches sports ou artistiques. Pour chaque fiche vous trouverez les années de naissance et surclassement autorisés, jeune coach, nb de compétiteurs-trices/équipe, mixité

1/ COLLÈGE	Anciennes Catégories	Années de naissance	Catégorie collège	Surclassement autorisé avec CM spécifique par APSA	APSA autorisées par exception	APSA non autorisées dans les équipes pour le Championnat de France (liste 1)
	Poussins	2015 et après	////	2015 pour la catégorie benjamin-e mais jamais en catégorie collège	Cross collège avec surclassement	Aucune autorisée
CM2	B1	2014	////	////		Aucune autorisée
6ème	B2	2013	Collège	Possible pour : Boxe assaut et savate, Badminton, Badten, C.O., Danse Choré., Escalade, Golf, Laser run, Lutte, Natation, Tennis et Shortennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Ultimate  Interdit dans tous les sports collectifs	Cross catégorie benjamin-e sans surclassement  HB collège établissement	Aucune autorisée sauf Cross et HB (voir ci-contre)
5ème	B3	2012	Collège	////		Athlé hivernal, Cross excellence, Circuit training open, Rugby à 10 excellence
4ème	M1	2011	Collège	////		
3ème	M2	2010	Collège	////		
Redoubl.	C1	2009	Collège	////		Foot, Futsal, Rugby à 10 excellence, VB à 4 établissement, VB à 6 excellence

## Règlement Fédéral UNSS - Synthèse 2024/2025 (maj 11/10/2024) - SNEP-FSU

<b>2/ LYCÉE ET LP</b>	Anciennes Catégories	Années de naissance	<b>Catégorie lycée</b>	<b>Surclassement autorisé avec CM spécifique par APSA</b>	<b>APSA autorisées par exception</b>	<b>APSA non autorisées</b> dans les équipes pour le Championnat de France (liste 1)
3ème	M2	2010	Lycée	Possible mais interdit pour : Circuit training, Rugby, LP BB 3c3, LP Futsal		Circuit training et Rugby (voir ci-contre)
2nde	C1	2009	Lycée	Interdit		
1ère	C2	2008	Lycée	////		
Terminale	J1	2007	Lycée	////		
Post bac ou retard	J2	2006	Lycée	////	Ultimate, volley établissement et excellence  Lycée F Rugby établissement  LP BB 3c3, LP Badminton, LP CO, LP cross, LP Futsal, LP Raid	BB 5c5 et 3c3, FB, Futsal, HB
Post bac ou retard	Séniors	2005 et avant	LP pour certaines APSA	////	LP Badminton, LP C.O., LP cross, LP Raid	Aucune autorisée  Interdiction supplémentaire pour LP Futsal, LP BB 3c3

### **3.1/ SURCLASSEMENT** : voir le RF p13 et annexe 3

Extrait : « *Un surclassement consiste, pour un élève, à évoluer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne lorsqu'il est né un an (date anniversaire) avant son entrée dans cette catégorie (...)* La possibilité de surclassement à l'UNSS est laissée **à l'initiative de la famille (...)** **Chaque CMN détermine la possibilité de surclassement (...)** Tout surclassement doit faire l'objet d'une demande via le **formulaire en annexe 3**, auprès du service régional concerné (...) Le service régional transmettra la demande auprès de la Direction nationale pour validation et assurera le suivi de la décision prise auprès de l'AS concernée et lors des compétitions qualificatives ou des rencontres sélectives UNSS. »

Certaines CMN autorisent les surclassements mais d'autres aucun ! exemple : Rugby et Circuit Training. Il faut donc se référer à chaque fiche sport ou artistique pour vous en assurer.

**Note SNEP-FSU : il faut donc s'y prendre à l'avance car le processus peut être long. Vous ne pourrez pas inscrire un élève sur OPUSS si la demande n'est pas validée par le Service Régional. Rappel, le CM doit bien préciser l'APSA concernée.**

### **3.2/ MIXITÉ**

**Sports collectifs** : Les catégories Filles et Garçons sont maintenues. La mixité est interdite en Handball Lycée et en Rugby Collège et Lycée.

Dans tous les autres sports collectifs, les Filles ont la possibilité de jouer dans les équipes garçons mais l'inverse n'est pas permis.

La mixité est obligatoire en Ultimate avec au moins 2F et 2 Garçons sur le terrain.

**APSA hors sports collectifs** : Les équipes sont composées de 4 compétiteurs·trices (6 pour le Cross). La mixité est obligatoire avec 2 Garçons au maximum.

**Activités artistiques, acrobatiques et d'expression** : La mixité est encouragée (donc non obligatoire)

### **3.3/ JEUNE COACH·E (JC)**

**Sports collectifs** : le·la JC ne peut pas être joueur·euse.

3 exceptions : FB Collège (établissement et excellence) et VB Collège (établissement), la·le JC est compétiteur·trice ; HB Collège (établissement et excellence) le choix revient à l'AS.

## Règlement Fédéral UNSS - Synthèse 2024/2025 (maj 11/10/2024) - SNEP-FSU

Dans toutes les autres APSA (artistiques, acrobatiques et expression comprises) : la-la JC est compétiteur·trice à l'exception de la boxe savate.

### **3.4/ LES CHAMPIONNATS EXCELLENCE** (art. 18, p11 du Règlement fédéral)

Certains élèves sont interdits de compétition qualificative. Faites bien attention pour la composition de votre équipe.

« b. Ne sont pas autorisés à participer **dans l'activité concernée et ses extensions** (voir les règles et [tableau d'extension sur OPUSS](#))

- Tous les élèves inscrits sur les listes de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L 221-2 du code du sport) ;
- Tous les élèves inscrits sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF) ;
- Tous les élèves inscrits en sport-études au titre des publics 1 et 2, définis par la circulaire du 15 décembre 2023 relative aux modalités d'aménagement scolaire permettant le renforcement de la pratique sportive des élèves (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo48/MENE2334358C>) ;
- Tous les élèves dont le niveau n'est pas autorisé par la CMN. »

**NOUVEAU** : « Toutes les AS classées dans les six premières places du CF UNSS "Établissement" de l'activité sportive ou artistique concernée, les 2 années scolaires précédant immédiatement l'année en cours » sont obligées de concourir en Excellence.